

République Française
Département de la Sarthe
Commune de Saint-Ouen-en-Belin

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 10 JUIN 2025

Date de convocation : 04.06.2025
Date d'affichage : 04.06.2025

Nombre de conseillers

En exercice : 11
Présents : 9
Excusés : 2
Pouvoirs : 2
Votants : 11

Etaient présents : Mmes FÉVRIER Florence, BRUNEAU Coralie, VAUPRÉ Sonia, ÉPINEAU Sandy, MM. RICHET Bruno, LE ROUX Arnaud, POUSSE Romain, GARREAU Sébastien, GOUZY Jean-Raymond.

Absents excusés : Mme FONTAINE Martine, Mr FOURNIER Didier.

Procurations : Mme FONTAINE Martine donne pouvoir à Mme VAUPRÉ Sonia, Mr FOURNIER Didier donne pouvoir à Mr GOUZY Jean-Raymond.

Secrétaire de séance : Mme BRUNEAU Coralie.

L'an deux mille vingt-cinq, le dix juin à 20h30, le conseil municipal légalement convoqué le quatre juin 2025, s'est réuni, à la mairie, sous la présidence de Madame FÉVRIER Florence, Maire.

Ordre du jour :

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 12 mai 2025.

1. Atelier municipal – Programme CHENE 5 de la FNCCR, Pays du Mans,
2. Urbanisme.

Questions diverses.

Approbation du procès-verbal du 12 mai 2025

Le conseil municipal approuve, à 11 voix pour, ledit procès-verbal.

Objet : Décisions du Maire dans le cadre des délégations du conseil municipal, 10062025D040.

En application de l'article L.2122-23 du Code général des collectivités locales, Madame le maire présente les décisions prises dans le cadre des délégations accordées par le conseil municipal par délibération en date du 28 mai 2020.

**République Française
Département de la Sarthe
Commune de Saint-Ouen-en-Belin**

Les devis, marchés ou conventions suivants ont été signés :

Devis :

Date	Nom Société	Montant devis TTC	Section	Objet
14/05/2025	ASTIWEB	1 373.10 €	Investissement	PC portable, station d'accueil poste secrétaire générale de mairie
16/05/2025	SIGNALETIQUE VENDOMOISE	4 789.66 €	Investissement	Travaux de sécurisation voirie - Route de la Valinière
21/05/2025	VSM SARTHE	1 206.00	Fonctionnement	Chauffe eau 200 litres - Restaurant l'Audonien
21/05/2025	ASTIWEB	1 252.80 €	Fonctionnement	Maintenance informatique du 01.05.2025 au 01.05.2026 - Ecole
21/05/2025	ES BPC	359.78 €	Fonctionnement	Pose prises et RJ supplémentaires secrétariat, Poste, Compta - Mairie
21/05/2025	L'AME DU CINQ	422.24 €	Fonctionnement	Livres (subvention exceptionnelle) - Ecole
22/05/2025	AGRIMOT 72	1 148.90 €	Fonctionnement	Vidange Tracteur tondeuse ISEKI
26/05/2025	AT2 CONCEPT	315.82 €	Fonctionnement	Réparation autolaveuse - Cantine/Ecole
28/05/2025	COLAS	33 594.00 €	Investissement	Travaux de voiries 2025 - Arrêt prioritaire bus et Route de la Lainerie

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ✓ Prend acte des décisions prises par le Maire.

Objet : Atelier municipal – Programme CHENE 5 de la FNCCR, Pays du Mans, 10062025D041.

Appel à Projet (AAP) dans le cadre du programme de l'Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique (ACTEE) / AAP Chêne 5 – Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et des Régies (FNCCR)

La Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et des Régies (FNCCR) est porteuse du Programme CEE ACTEE +, référencé PRO-INNO-66. Ce programme, apporte un financement, via des appels à projets, aux collectivités lauréates pour déployer un réseau d'économies de flux, accompagner la réalisation d'études technico-économiques, le financement de la maîtrise d'œuvre, ainsi que l'achat d'équipements de suivi de travaux de rénovation énergétique.

Le Programme ACTEE + vise à aider les collectivités à mutualiser leurs actions, à agir à long terme et ainsi à planifier les travaux de rénovation énergétique tout en réduisant leurs factures d'énergie. Le déploiement de ce programme dans tout le territoire national repose sur une implication forte des collectivités territoriales volontaires.

Considérant que la coopération entre les territoires était vivement encouragée dans le cadre de l'Appel à Projet Chêne 5, la commune de Saint Ouen en Belin a déposé une candidature commune, portée par le Pays du Mans, coordinateur du groupement.

Le 15 avril 2025, le dossier de candidature a été retenu par le Jury du Programme ACTEE pour la mise en œuvre des actions décrites dans la candidature. Les membres du groupement pourront donc bénéficier d'un accompagnement méthodologique et de financements pour mettre en œuvre des actions en matière d'efficacité énergétique validées par le Jury de l'AAP Chêne 5.

Les dépenses éligibles sont de différentes natures :

- Poste d'économie de flux,
- Acquisition d'outils de mesure et suivi des consommations énergétiques,
- Etudes techniques,
- Missions de maîtrise d'œuvre,
- Prestations d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) et sensibilisation

République Française
Département de la Sarthe
Commune de Saint-Ouen-en-Belin

Ces actions s'inscrivent dans une démarche globale de réduction des consommations d'énergie en application des exigences imposées par le décret tertiaire.

Les dépenses et aides prévisionnelles retenues dans la candidature de SAINT OUEN EN BELIN sont les suivantes:

• **Mission de maîtrise d'œuvre sur le bâtiment de l'Atelier Municipal**

Suite à la sélection par le Jury de la candidature du groupement ACTEE porté par le Pays du Mans, coordinateur, et dont la commune de SAINT OUEN EN BELIN est membre à part entière, une convention de partenariat relative à la mise en œuvre du projet lauréat sera conclue entre la FNCCR et l'ensemble des collectivités membres du groupement.

Le conseil municipal de SAINT OUEN EN BELIN,
Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la loi du 18 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte,
Vu l'arrêté du 10 mars 2019 portant validation du programme ACTEE,
Vu le décret n°2019-771 du 23 juillet 2019 relatif aux obligations d'actions de réduction de la consommation d'énergie finale dans des bâtiments à usage tertiaire,

Entendu le présent exposé,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ✓ VALIDE la mise en œuvre du dossier de candidature retenu par le jury ACTEE pour l'AAP Chêne5,
- ✓ VALIDE le montage et le fonctionnement du groupement porté par le Pays du Mans,
- ✓ AUTORISE Madame le Maire à signer toutes pièces ou documents afférents à la présente délibération,
- ✓ AUTORISE Madame le Maire à engager les dépenses liées aux actions portées par les membres du groupement dans le cadre de la candidature à l'AAP Chêne 5 et retenue par le Jury ACTEE et à percevoir les fonds alloués.

Urbanisme : Déclarations d'intentions d'aliéner

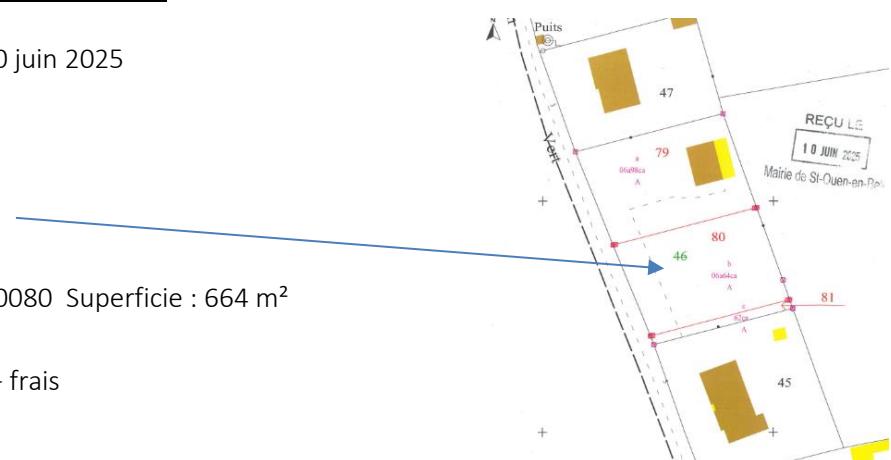
- DIA reçue en mairie le 10 juin 2025

Terrain non bâti

3 ter Chemin Vert

Parcelle cadastrée : AB 0080 Superficie : 664 m²

Prix de vente : 28 000€ + frais



République Française
Département de la Sarthe
Commune de Saint-Ouen-en-Belin

Questions diverses :

Madame le Maire indique une rencontre sur le site « Les Friches » de la commission voiries avec les élus de SAINT BIEZ EN BELIN afin d'envisager des travaux de réfection sur cette route mitoyenne. Toute la route est à refaire (du Petit Chambron jusqu'à SAINT BIEZ EN BELIN) soit environ 800 mètres avec une option de pose de poutre en rive en béton sur environ 90 mètres. Une estimation réalisée par ATESART évalue les travaux à hauteur de 50 455 € HT soit 60 546€ TTC au total (option comprise). Le coût serait divisé entre les deux communes. La consultation sera effectuée par la commune de SAINT BIEZ EN BELIN et les travaux devront être réalisés avant fin 2025.

Madame le Maire informe que Monsieur PERIER Jordan, agent technique en contrat saisonnier a pris ses fonctions depuis le lundi 02 juin. Elle indique également le remplacement d'un agent technique titulaire en congé maladie par Monsieur ROBERT Stéphane.

Madame le Maire rappelle la balade botanique organisée par l'association Grain de sable et Pomme de pin sur la commune le samedi 14 juin 2025.

Madame le Maire partage l'invitation du 26 juillet à l'hippodrome de Mr VOGEL, sénateur avec les élus.

Madame le Maire informe que Mr RICHET Bruno et Mme BRIFFAULT Marie-Christine (agent de restauration) participeront à l'assemblée générale de la Chartre Qualité & Proximité le lundi 30 juin à Etival les le Mans. Lors de cette réunion, la reconnaissance des pratiques du restaurant scolaire « Qualité – Proximité : nos priorités » sera portée à hauteur de 2 fleurs.

Madame le Maire évoque certains sujets abordés lors de la dernière séance du conseil communautaire du 20 mai 2025 :

- Tarifs du pôle Enfance-Jeunesse et de l'Ecole de Musique pour l'année 2025-2026,
- Attribution du marché public pour la construction d'un accueil périscolaire sur la commune de SAINT BIEZ EN BELIN,
- Demande de subvention auprès de la C.A.F. pour les différents investissements aux services enfance et jeunesse sur le territoire,
- Révision allégée n°3 et n°4 du PLUi.

Madame le Maire indique également qu'une étude complémentaire sur la prise de compétence éventuelle de la CdC dans le domaine de l'A.V.S. (Animation de la Vie Sociale) a été confiée à une technicienne de la CdC, lors du bureau communautaire du 13 mai dernier.

Madame le Maire fait un retour sur les différentes manifestations et cérémonies qui ont lieu depuis le conseil municipal de mai 2025 (Remise de la Légion d'Honneur à Mr VAUPRÉ Bernard, Mariage d'un agent technique, Réunion publique sur les déserts médicaux en Sarthe).

Madame le Maire informe que la randonnée « Trame Vert Biodiversité » du Pays du Mans prévue sur la commune est annulée et qu'elle sera remplacée par plusieurs ateliers.

Madame le Maire indique la réception d'un courrier de la Société PODELIHA informant de la rénovation thermique de 8 maisons Résidence de l'Aunay en fin d'année 2025, début 2026.

Madame le Maire indique également le courrier du Préfet indiquant son intention de déclarer par arrêté préfectoral, toutes les communes sarthoises contaminées ou susceptibles de l'être à court terme par les termites.

**République Française
Département de la Sarthe
Commune de Saint-Ouen-en-Belin**

Madame le Maire a participé à la remise du diplôme Mains d'Or, organisée par la Chambre de l'Artisanat décerné à Madame Laurence HATTON, habitante de SAINT OUEN EN BELIN pour ces créations en osier. Ce diplôme distingue des artisans qui ont participé aux circuits des Mains d'Or à l'occasion des journées européennes des métiers d'art.

Monsieur Sébastien GARREAU informe que la fibre est opérationnelle au restaurant scolaire et que le site internet de la commune est toujours en cours de construction. D'autre part, il signale la formation d'un trou sur la chaussée Route de la Rouzière.

Madame Sonia VAUPRÉ informe que la prochaine distribution alimentaire aura lieu le mercredi 18 juin. Elle indique également que les familles bénéficiaires seront convoquées fin juin afin de faire le point sur leur situation depuis 6 mois.

Monsieur Bruno RICHET indique la matinée « portes ouvertes » à l'Ecole Claire Fontaine pour les futurs maternels de petite section et leurs parents.

Monsieur Bruno RICHET informe la mise en place d'un portail familles pour le restaurant scolaire (inscription en ligne, réservation, annulation repas, facturation,...). Le lien d'accès sera disponible sur le site internet de la mairie.

Madame Sandy ÉPINEAU fait un point sur l'organisation de Saint Ouen fête l'Eté prévu le vendredi 04 juillet sur la place des Comtes de Belin. En plus de la prestation de la Cpnie Triple Buse et illusionniste Hypnotiseur Greg BAGOT viendra compléter l'animation de la soirée. Elle informe que le local jeunes sera présent comme tous les ans et mettra gratuitement à disposition de la commune un château gonflable pour les enfants.

Madame Coralie BRUNEAU informe avoir participer à l'assemblée générale exceptionnelle du centre social « La Ruche » de Laigné-St Gervais, dont l'objet principal était une modification des statuts. Elle indique également le projet de déplacer le centre social dans les locaux de l'ancienne mairie de SAINT GERVAIS EN BELIN.

Madame Coralie BRUNEAU rappelle des évènements et manifestations à venir :

- Vend. 20 juin	15h30 et 20h30	Séance Cinéma par Familles Rurales
- Dim. 22 Juin	à partir 11h00	Kermesse par l'Amicale Laïque
- Sam. 28 & Dim. 29 Juin	Journée	Concours Agility par l'ASAEC
- Sam. 28 Juin	après-midi	Terrasses en fête par la CdC
- Vend. 04 Juillet	19h00	Saint Ouen fête l'Eté
- Vend. 04 Juillet	soirée	Trail par VCB
- Sam. 05 & Dim. 06 Juillet	Journée et soirée	24 heures VTT par VCB
- Lun. 07 Juillet	après-midi	Goûter du C.C.A.S.

Madame Coralie BRUNEAU demande des élus pour aider à l'organisation de Terrasses en Fête et la randonnée.

Madame Coralie BRUNEAU indique qu'il y aurait environ 150 inscrits pour le moment au trail du vendredi 04 juillet organisé par le VCB.

Monsieur Romain POUSSÉ informe que les cars ALEOP ne respectent pas les priorités à droite Route de la Poissonnière.

La séance est levée à 21h45.